



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Palmarès 2009

11^e concours national
d'aide à la création d'entreprises
de technologies innovantes



Créativité
et innovation
Année européenne 2009





Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Plus d'un millier de candidatures par an, 171 lauréats sélectionnés cette année : le succès du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes ne se dément pas depuis 11 ans, et témoigne, une nouvelle fois, de la qualité de la recherche, de la créativité et des capacités d'innovation de notre pays. Je me réjouis tout particulièrement que le nombre de projets issus de la recherche publique connaisse une constante progression : la part de ces lauréats, qui était de moins de 40 % en 1999, est passée à 60 % aujourd'hui. C'est là aussi la traduction de l'excellence de notre recherche et de notre capacité d'innovation.

Ce concours en un mot, c'est autant d'atouts indéniables pour notre pays que le Gouvernement accompagne et valorise le plus en amont possible, sur le plan financier notamment, mais aussi à long terme pour sécuriser ces projets, et leur donner toutes les chances de réussir. Ainsi, au-delà d'une dotation significative, les lauréats bénéficient d'accompagnement à plus long terme, comme la possibilité d'hébergement de leur entreprise nouvellement créée dans l'un des 30 incubateurs liés à la recherche publique, ou encore de formations spécifiques offertes, dans le cadre d'un partenariat avec la fondation EM Lyon et Challenge + de l'Institut HEC Start-up, à ceux dont les projets présentent un fort potentiel de croissance.

Et qui dit création et innovation dit également emploi. Et c'est là l'autre beau résultat de ce concours : sur les 1086 entreprises qui ont été créées depuis la naissance de cette initiative, 77 % sont encore en activité. Si ces entreprises, compte tenu de leur profil innovant, peuvent mettre plus longtemps à rencontrer leur marché, nous savons que l'effectif moyen est de 19 personnes pour les entreprises issues des premières éditions du concours, certaines employant entre 60 et 80 personnes.

Ce concours, c'est donc une véritable réussite partenariale, un succès gagnant-gagnant pour les jeunes talents et pour l'innovation. Je tiens à remercier l'ensemble des membres des jurys régionaux et national, et particulièrement le Président M. Hugues Souparis, Président-Directeur Général de Hologram Industries, pour leur mobilisation, et je souhaite aux 171 lauréats 2009 un succès aussi prometteur que celui de leurs prédécesseurs.

Valérie Pécresse

Chiffres clés 2009

du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Depuis 1999, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes assure avec succès son rôle de détection de projets de création d'entreprises innovantes en suscitant plus d'un millier de candidatures par an (plus de 15 200 projets déposés en 11 ans). Par ailleurs, le concours soutient de façon déterminante la création d'entreprises innovantes en France en récompensant entre 150 et 200 lauréats chaque année. Il permet ainsi de faire mûrir les projets des lauréats «en émergence» et apporte aux entreprises créées par les lauréats «création-développement» un soutien financier significatif et reconnu comme premier financement d'amorçage en France.

BILAN

11 éditions du concours (dont celle de 2009)

15 261 candidatures

2 220 lauréats

près de 1100 entreprises créées

- **Une progression des projets issus de la recherche publique** qui de 38 % en 1999 atteignent près de 60 % en 2008 puis 58,5 % en 2009.
- **Plus d'un millier d'entreprises** de technologies innovantes créées grâce à la contribution du concours.
- **Des entreprises plus pérennes** que la moyenne [même si elles sont elles-aussi touchées par des difficultés économiques] : près de 77 % d'entre elles sont encore en activité et 79 % ont dépassé le cap difficile des 5 ans.
- **Des effectifs en progression** : 19 personnes, en moyenne, pour les entreprises issues des premières éditions du concours, certaines employant entre 60 et 80 personnes [malgré une croissance plus lente que la moyenne de ce type d'entreprises].
- **Des chiffres d'affaires significatifs** compris entre 13 M€ et 23 M€ générés par quelques entreprises parmi les plus performantes.

Les 171 lauréats 2009

Le jury national de la 11^e édition du concours national s'est réuni le mardi 9 juin 2009 sous la présidence de Monsieur Hugues SOUPARIS, Président-directeur général de Hologram Industries, pour examiner les 129 projets «création-développement» présélectionnés par les jurys régionaux.

Les jurys régionaux ont sélectionné **97 lauréats «en émergence»** qui recevront, à titre personnel, une subvention d'un montant moyen de 30 887 € pour financer jusqu'à 70 % des prestations nécessaires à la maturation et à l'établissement de la preuve du concept de leur projet.

Le jury national a choisi de récompenser cette année **74 lauréats** «**création-développement**» qui recevront, après création de leur entreprise, une subvention d'un montant moyen de 229 150 € pour financer jusqu'à 60 % de leur programme d'innovation.

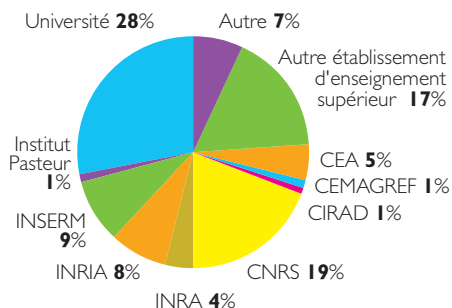
La promotion 2009

1 161 dossiers reçus / 171 lauréats

- Jurys régionaux** ■ 97 lauréats «en émergence» sélectionnés
- 129 projets «création-développement» pré sélectionnés
- Jury national** ■ 74 lauréats «création développement» sélectionnés.

La création d'entreprises innovantes, un moyen privilégié pour transformer la recherche en innovation

En 2009 encore, 58,5 % des projets lauréats du concours mettent en œuvre des résultats de la recherche publique : la création d'entreprises innovantes demeure une voie appréciée des chercheurs pour transformer les résultats de leur recherche en valeur économique.

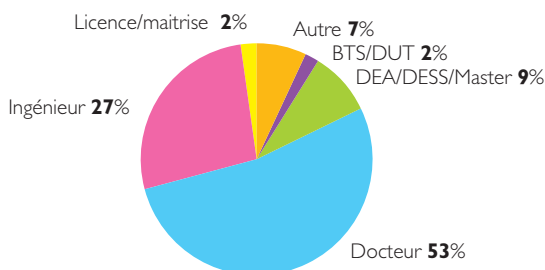


Les lauréates

La promotion 2009 est marquée par un fléchissement de la participation des femmes en position de porteur de projet : elles ne représentent que 11 % des lauréats.

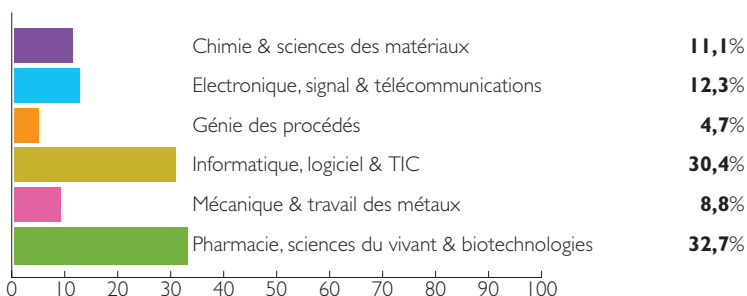
Le niveau de formation des porteurs de projet

Le niveau de formation des lauréats reste élevé : en effet 53,2 % d'entre eux sont titulaires d'un doctorat et 27 % détiennent un diplôme d'ingénieur.



Les domaines technologiques des projets lauréats : les tendances 2009

La progression des projets lauréats dans le domaine biotechnologies, pharmacie et santé se poursuit avec 32,7 % des projets. Le domaine Informatique, logiciel et TIC, quant à lui, se maintient avec 30,4 % des projets de lauréats. En revanche, on observe une baisse des projets du secteur de l'électronique et des télécommunications qui chutent à 12,3 % après avoir atteint presque 23 % en 2007 et également des domaines plus traditionnels, notamment celui du génie des procédés qui passe de 9 % à 4,7 % :



Une synergie toujours présente entre les incubateurs et le concours

65,5 % des projets lauréats sont (ou ont été) hébergés et accompagnés par un incubateur public.

L'environnement durable, une externalité positive identifiée dans les projets lauréats

La dimension environnement durable est présente dans 44,4 % des projets lauréats.

L'accompagnement des lauréats, une action essentielle

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a mis en place un dispositif d'accompagnement pratique, juridique et financier pour apporter aux lauréats les meilleures chances de réussite :

- la possibilité d'hébergement des lauréats ou de l'entreprise nouvellement créée dans l'un des 30 incubateurs liés à la recherche publique, leur permettant de bénéficier de ressources scientifiques et technologiques, de conseils et de formations ;
- l'organisation d'un Forum « 1^{ers} contacts » le jour même de la proclamation des résultats : les lauréats peuvent y recevoir un premier niveau d'accompagnement et une sensibilisation sur les points clefs pour la réussite de leur projet. Il leur permet d'identifier les acteurs auxquels ils pourront faire appel tout au long de leur projet. Sont organisés à leur intention des ateliers thématiques, ainsi que des rendez-vous personnalisés sur des espaces de rencontres, avec des partenaires acteurs du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes.

Il offre une intégration dans le réseau des anciens lauréats pour bénéficier d'échanges d'informations et de partages d'expériences, et un accès privilégié à des forums et événements spécialisés dans le financement des jeunes entreprises innovantes.

Des formations spécifiques offertes, dans le cadre d'un partenariat avec la fondation EM Lyon et Challenge + de l'Institut HEC Start-up, à un certain nombre de lauréats dont les projets présentent un fort potentiel de croissance et qui méritent un accompagnement particulier :

- la Fondation EM Lyon propose ainsi à 30 lauréats du concours une formation à la gestion des entreprises innovantes de 2 semaines, l'une en France et l'autre au Babson College de Boston,
- HEC Start-up offre 2 places gratuites pour sa formation-action "Challenge+" durant 26 jours répartis sur une année. Ce programme comporte des sessions de diagnostic, des cours sur les fondamentaux du management appliqués à la création d'entreprise innovante, et un suivi personnalisé.

Contacts nationaux

- **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**
Direction générale pour la recherche et l'innovation

Marie-Christine RODES

marie-christine.rodes@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

- **OSEO**

Véronique BENSEMHOUN

veronique.bensemhoun@oseo.fr

Nadine SAINT-YVES

nadine.saintyves@oseo.fr

www.oseo.fr